

Échelle d'évaluation

- 1) **Excellent** : Le rendement et la qualité de la contribution sont supérieurs à ce qui est normalement attendu.
- 2) **Satisfaisant** : Le rendement, de façon générale et continue, rencontre les attentes. La qualité de la contribution répond aux exigences.
- 3) **À améliorer** : Le rendement est inférieur aux attentes. Le rendement et la qualité de la contribution doivent faire l'objet d'une amélioration.
- 4) **Inacceptable** : Le rendement et la qualité de la contribution sont inacceptables.
- 5) Ne s'applique pas
- 6) Ne sait pas

1. Gestion administrative

- a. Sens de la planification : La capacité de faire des prévisions, d'établir des priorités et de fixer des objectifs ainsi que des plans d'action à court, moyen et long terme.

Autoévaluation	Évaluation du comité
----------------	----------------------

- b. Sens de l'organisation : La capacité de mettre en œuvre les activités, de répartir les ressources disponibles et de coordonner le tout en fonction des objectifs et des échéanciers, de mener de front plusieurs tâches et responsabilités sans perdre de vue les objectifs à atteindre dans les à-côtés quotidiens.

Autoévaluation	Évaluation du comité
----------------	----------------------

- c. Respect des structures : La capacité de travailler avec un conseil d'administration dans un cadre hiérarchique.

- Communiquer au conseil d'administration toutes les informations pertinentes.
- Appliquer les décisions du conseil d'administration.
- Prendre en considération les avis des comités.
- Respecter l'historique et la culture de l'organisation.

Autoévaluation	Évaluation du comité
----------------	----------------------

- d. Gestion financière : La capacité de
- Répondre aux exigences légales et gouvernementales.
 - Établir et respecter des prévisions budgétaires.
 - Assurer une saine gestion financière en fonction des politiques d’ACTION HANDICAP ESTRIE.
 - Produire et soumettre au conseil d’administration tous les rapports financiers requis.
 - Demeurer vigilant et alerte face aux diverses sources de financement dans le souci du maintien et du développement de la corporation.
 - Anticiper les besoins financiers à court et à moyen terme en vue de l’atteinte des objectifs de la corporation.

Autoévaluation	Évaluation du comité
----------------	----------------------

- e. Sens des responsabilités : La capacité d’assumer des responsabilités diverses, d’en accepter de nouvelles sans laisser de côté les tâches quotidiennes et de les mener à terme avec réalisme et mesure.

Autoévaluation	Évaluation du comité
----------------	----------------------

Pour la gestion administrative

- ✓ Points forts :

- ✓ Points à améliorer :

- ✓ Moyens pour apporter des améliorations :

- ✓ Commentaires généraux :

2. Gestion des ressources humaines

- a. Gestion des ressources humaines : La capacité de cibler les besoins en matière de recrutement, d'évaluer, d'effectuer un suivi et d'encadrer les ressources humaines tant permanentes que contractuelles.

Autoévaluation	Évaluation du comité
----------------	----------------------

Pour la gestion des ressources humaines

- ✓ Points forts :

- ✓ Points à améliorer :

- ✓ Moyens pour apporter des améliorations :

- ✓ Commentaires généraux :

3. Capacités décisionnelles

- a. Esprit de décision et d'innovation : **La capacité de**
- Cerner la réalité dans son essentiel, **saisir** les faits et les transmettre sans distorsion pour favoriser une prise de décision.
 - Identifier plusieurs solutions, les évaluer, arrêter son choix et **passer à l'action**.
 - Apporter des solutions nouvelles aux problèmes rencontrés.

Autoévaluation	Évaluation du comité
----------------	----------------------

- b. Autonomie : La capacité **de** fonctionner à partir d'orientations générales, sans supervision continue et permanente. La capacité de connaître ses propres ressources pour fonctionner de façon autonome.

Autoévaluation	Évaluation du comité
----------------	----------------------

Pour les capacités décisionnelles

- ✓ Points forts :
- ✓ Points à améliorer :
- ✓ Moyens pour apporter des améliorations :
- ✓ Commentaires généraux :

4. Capacités de coordination

- a. Délégation : La capacité de déléguer judicieusement aux employé(e)s, aux bénévoles et aux membres, les responsabilités qu'ils peuvent assumer.

Autoévaluation	Évaluation du comité
----------------	----------------------

- b. Formation : La capacité de reconnaître les besoins de formation, de concevoir et de savoir transmettre les connaissances nécessaires à l'exécution des tâches.

Autoévaluation	Évaluation du comité
----------------	----------------------

- c. Information et soutien : La capacité d'informer et de supporter les membres et les partenaires en fonction des besoins exprimés, observés ou anticipés.

Autoévaluation	Évaluation du comité
----------------	----------------------

- d. Leadership : La capacité de mobiliser et de susciter l'adhésion des membres et des partenaires pour l'atteinte d'objectifs communs.

Autoévaluation	Évaluation du comité
----------------	----------------------

- e. Sens du travail d'équipe : La capacité d'agir au sein de l'équipe de travail dans un esprit de complémentarité et de collaboration **pour** l'atteinte d'objectifs communs.

Autoévaluation	Évaluation du comité
----------------	----------------------

Pour les capacités de coordination

- ✓ Points forts :

- ✓ Points à améliorer :

- ✓ Moyens pour apporter des améliorations :

- ✓ Commentaires généraux :

5. Capacités de communication

- a. Communication orale: **La** capacité de transmettre clairement des communications et des informations de manière à être compris et de recevoir, de façon exacte, celles des autres.

Autoévaluation	Évaluation du comité
----------------	----------------------

- b. Communication écrite: **La** capacité de transmettre par écrit, de façon efficace et claire, les communications et renseignements utiles au travail.

Autoévaluation	Évaluation du comité
----------------	----------------------

- c. Écoute: La capacité de prêter attention aux besoins et messages de son entourage.

Autoévaluation	Évaluation du comité
----------------	----------------------

- d. Accessibilité : La capacité de se soucier de la qualité et de l'accessibilité des services et des communications de l'organisme.

Autoévaluation	Évaluation du comité
----------------	----------------------

- e. Relations humaines: La capacité d'avoir du tact dans ses rapports avec ses supérieurs, les membres de l'équipe, les membres, les bénévoles et les partenaires.

Autoévaluation	Évaluation du comité
----------------	----------------------

- f. Relations externes : La capacité d'entretenir des relations utiles auprès des partenaires de la corporation et de créer un climat de confiance et de collaboration.

Autoévaluation	Évaluation du comité
----------------	----------------------

Pour les capacités de communication

- ✓ Points forts :

- ✓ Points à améliorer :

- ✓ Moyens pour apporter des améliorations :

- ✓ Commentaires généraux :

6. Caractéristiques professionnelles

- a. Connaissance des différents dossiers et enjeux.

Autoévaluation	Évaluation du comité
----------------	----------------------

- b. **Respect et encouragement des** règles liées à la confidentialité.

Autoévaluation	Évaluation du comité
----------------	----------------------

- c. **Respect et encouragement des** règles liées à l'éthique professionnelle.

Autoévaluation	Évaluation du comité
----------------	----------------------

- d. **S'inscrire dans** un processus de formation continue

Autoévaluation	Évaluation du comité
----------------	----------------------

Pour les caractéristiques professionnelles

- ✓ Points forts :

- ✓ Points à améliorer :

- ✓ Moyens pour apporter des améliorations :

- ✓ Commentaires généraux :

7. Caractéristiques liées à la personnalité

- a. Esprit de synthèse : **La capacité** d'animer un groupe de travail de manière à déboucher sur une prise de décision, sur un consensus.

Autoévaluation	Évaluation du comité
----------------	----------------------

- b. Souplesse et adaptation : La capacité de s'adapter rapidement aux nouvelles circonstances, de changer d'attitude au besoin et de manifester de la souplesse dans l'exécution de ses tâches. Attitude et efficacité dans l'action, se sentir concerné par la situation imprévue.

Autoévaluation	Évaluation du comité
----------------	----------------------

- c. Assiduité et ponctualité : La capacité d'être ponctuel et de respecter un horaire fondé sur les besoins de la corporation.

Autoévaluation	Évaluation du comité
----------------	----------------------

- d. Respect des limites des personnes qui gravitent autour de l'organisme et utilisation de toutes les opportunités pour les soutenir et les revaloriser.

Autoévaluation	Évaluation du comité
----------------	----------------------

- e. Capacité de respecter ses limites, d'agir en toute transparence et d'accepter la rétroaction de la part de ses pairs.

Autoévaluation	Évaluation du comité
----------------	----------------------

Pour les caractéristiques liées à la personnalité

- ✓ Points forts :

- ✓ Points à améliorer :

- ✓ Moyens pour apporter des améliorations :

- ✓ Commentaires généraux :

8. Résumé

Principaux points forts :

Principaux points à améliorer :

Moyens pour apporter des améliorations :

Date

Signature de l'employeur

Signature de l'employé(e)